

Accueil extrascolaire

Les P'tits Chenapans

Grand Vinave 1 4654 CHARNEUX

Asbl Raids 0451253106

Le service d'accueil extra-scolaire est organisé par L'asbl RAIDS, en période scolaire, avant et après l'école, les mercredis après-midi et pendant les périodes de congés scolaires.

Il vise à encadrer les enfants dans un esprit éducatif, mais aussi ludique. La prise en charge des enfants en dehors des heures scolaires ne peut en effet se résumer à une simple garderie.

Ce projet pédagogique va vous faire découvrir les références et objectifs que les accueillant(e)s cherchent à mettre en pratique au quotidien, sur base des différents objectifs du code de qualité de l'O.N.E.

Projet Pédagogique

Types d'accueil organisé

En période scolaire

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 7h15 : accueil des enfants
A 8h20, départ à pied du rang vers les section primaires et maternelles de l'école libre de Charneux.
- De 15h15 à 18h, 18h30 (sur demande préalable), prise en charge des enfants dès la sortie des classes (école libre de Charneux)
Organisation cft >ROI
A leur arrivée les enfants sont répartis en deux groupes par âge :
Les petits au rez de chaussée
Les grands au 1^{er} étage
- L'après quatre heure commence par la prise de la collation,
Ensuite les enfants qui le souhaitent ont l'opportunité de faire leur devoir, les autres ont à leur disposition divers jeux : jeux de construction, jeux symbolique, bricolages...
Les accueillantes accompagnent en toute bienveillance les activités réalisées par les enfants.

Le mercredi

Le mercredi, les enfants sont accueillis le matin et dès 12h00 comme les autres jours, soit à la sortie de l'école libre de Charneux, soit pour les autres amené aux « P'tits Chenapans ». Les parents reprennent leurs enfants dès qu'ils le désirent, mais au plus tard à 18h-18h30 (sur demande).

L'après-midi commence par la prise en commun du repas, accompagnées par les accueillants (e) s, si nécessaire.

De nombreuses activités sont proposées. En effet, comme les enfants restent plus longtemps et que le groupe est réduit, il est possible de prévoir des activités nécessitant plus de temps pour la réalisation et permet aussi de prévoir des activités plus adaptées à chacun. Des promenades par beau temps ou des bricolages aux techniques variées, le matériel étant en suffisance pour le groupe. Cela permet également d'être plus à l'écoute des enfants, de leurs envies, leurs souhaits, de pouvoir réaliser des activités réclamant le calme, une ambiance particulière (lecture de contes, jeux de rôle, ...).

Pour les petits ou ceux qui le souhaitent, une pièce est prévue pour un moment de repos, en toute tranquillité.

(Art. 7. Du Code de qualité de l'accueil : Le milieu d'accueil veille, dans l'organisation des activités, à faire place à l'initiative de chacun des enfants et à préserver la notion de temps libre, particulièrement lorsque la période d'accueil fait suite à des activités pédagogiques.)

En période de congés scolaires

Durant les périodes de congés scolaires, un accueil vacances est organisé de 7h45 à 17h45.

Les enfants sont répartis en plusieurs groupes, selon leur âge et les activités proposées, afin que ces temps récréatifs soient les plus enrichissants possibles.

Des activités leur sont proposées suivant un thème défini en équipe.

L'enfant se retrouve dans un environnement connu et adapté à ses besoins, cela favorise son autonomie ; il se sent en sécurité dans un milieu qu'il côtoie quotidiennement.

Les locaux permettent d'organiser des activités en grand ou petits groupes. Ceux-ci sont accueillants et chaleureux, ils sont adaptés aux enfants et décorés le plus souvent par leurs soins.

Du matériel de premiers soins et une pharmacie répondant aux normes en vigueur est aussi mis à la disposition du personnel encadrant.

Objectifs

Objectifs généraux

Le milieu d'accueil vise :

- ❖ L'épanouissement et le bien-être de l'enfant en organisant des activités variées, adaptées à son âge et à ses capacités.
- ❖ A contribuer au développement de l'enfant tant intellectuellement que physiquement, en leur proposant diverses activités : en plein air, tournées vers la nature ou en salle, culinaires, créatives, des jeux de société, ...
- ❖ A permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle en organisant et en leur assurant un accueil et un encadrement de qualité pour leurs enfants, à des heures d'ouvertures étendues.
- ❖ L'apprentissage de la citoyenneté par la pratique de la vie en société et des règles ainsi que des normes qui en découlent, de la solidarité et de la coopération.
- ❖ A laisser du temps libre aux enfants afin qu'ils puissent évoluer à leur rythme, (Ne rien faire, c'est faire aussi...).
- ❖ A prévoir un moment pour permettre aux enfants d'effectuer leurs devoirs et les accompagner en fonction des demandes.
Attention, ce n'est pas une école de devoirs
- ❖ A veiller à la sécurité de chacun.

(Art. 2. Du Code de qualité de l'accueil : Afin de réunir pour chaque enfant les conditions d'accueil les plus propices à son développement intégré sur les plans physique, psychologique, cognitif, affectif et social, le milieu d'accueil préserve et encourage le désir de découvrir de l'enfant en organisant des espaces de vie adaptés à ses besoins, en mettant à sa disposition du matériel et lui donnant accès à des activités, le cas échéant, diversifiées.)

Objectifs spécifiques

Chez les “P’tits Chenapans”, les accueillantes offrent aux enfants un espace propice à une expression libre et spontanée, favorisant ainsi leur développement, leur confiance en eux et leur autonomie.

L’Inclusion

L’équipe s’est formée pour accueillir des enfants avec des besoins spécifiques. Cependant, la capacité à y répondre dépend des ressources disponibles et de notre infrastructure.

Chaque demande est évaluée pour s’assurer que l’équipe peut offrir le soutien nécessaire dans la perspective d’une inclusion au sein du groupe.

Pour une intégration réussie, les accueillantes travaillent en partenariat avec les familles et si nécessaire avec des professionnels du secteur.

Respecter chaque enfant dans sa différence et encourager le groupe à faire de même.

(Art.10 Le milieu d’accueil favorise l’intégration harmonieuse d’enfant ayant des besoins spécifiques, dans le respect de leur différence.)

Les Besoins physiques

- ❖ Les enfants ont accès en permanence à de l’eau fraîche. Cela permet aux enfants de boire en suffisance et régulièrement.
- ❖ Les accueillant(e)s veillent à ce que chaque enfant prenne son repas et collations fournies par les parents tout en respectant leur satiété
- ❖ Ils-Elles veillent à privilégier les tartines, les fruits, les légumes, aux « bonbons, gougouilles, ... ».
- ❖ Les accueillant(e)s tiennent compte des besoins de repos et de détente. Un local avec du matériel adapté permet d’organiser ces moments de repos dans de bonnes conditions.
- ❖ Les enfants qui portent des langes sont les bienvenus au « P’tits Chenapans et accompagné dans l’apprentissage de la propreté.
- ❖ Les accueillant(e)s proposent des activités où les enfants peuvent se dépenser physiquement, au grand air un maximum et veillent à la sécurité physique de chacun en interdisant les jeux violents et les comportements dangereux et en encourageant les enfants à respecter les règles de sécurité.
- ❖ Ils/Elles sensibilisent les enfants à l’importance de l’hygiène et du respect de son corps en rappelant régulièrement les règles élémentaires d’hygiène (se laver les mains avant le repas, après être allé aux toilettes).

(Art. 8. Du Code de qualité de l’accueil : Le milieu d’accueil, dans une optique de promotion de la santé et de santé communautaire, veille à assurer une vie saine aux enfants.)

(Art. 7. Du Code de qualité de l’accueil : Le milieu d’accueil veille, dans l’organisation des activités, à faire place à l’initiative de chacun des enfants et à préserver la notion de temps libre, particulièrement lorsque la période d’accueil fait suite à des activités pédagogiques.)

Les besoins affectifs et psychologiques

Les accueillant(e)s veillent à

- ❖ Travailler avec écoute, convivialité, dévouement, disponibilité et attention, dans un climat de confiance.

Cela nécessite une approche bienveillante et structurée.

Voici quelques principes clés :

- ☺ **Ecoute active** : Prendre le temps d'écouter les enfants sans les interrompre. Montrer que nous comprenons les émotions en reformulant ce qu'ils expriment. Être attentives(ifs) aux signaux non verbaux pour détecter les besoins non exprimés.
- ☺ **Convivialité** : Créer une atmosphère chaleureuse et accueillante. Utiliser un langage positif et encourageant et favoriser le Respect mutuel entre les enfants et les adultes.
- ☺ **Dévouement** : Répondre aux besoins de chaque enfant, en respectant leurs différences. Montrer de la patience et de la persévérance dans l'accompagnement des apprentissages. Valoriser les progrès, même petits, pour renforcer leur confiance en eux.
- ☺ **Disponibilité** : Être accessible et prêt à intervenir dès que nécessaire. Planifier des moments pour des échanges individuels avec chaque enfant. Gérer notre temps pour éviter d'être distrait(es) ou surchargé(es).
- ☺ **Attention aux besoins spécifiques** : Anticiper les besoins des enfants, qu'ils soient physiques, émotionnels ou éducatifs. Être attentifs(ves) aux signes de mal-être ou de difficulté d'intégration. Adapter notre approche selon le rythme et les capacités de chaque enfant.
- ☺ **Créer un climat de confiance** : Respecter la confidentialité des échanges. Être juste et cohérents(es) dans l'application des règles. Tenir nos promesses pour montrer que nous sommes dignes de confiance.

En mettant ces valeurs en pratique avec cohérence et authenticité, l'équipe contribue à un environnement où les enfants se sentent respectés, écoutés et soutenus, ce qui est essentiel pour leur développement harmonieux.

- ❖ Accorder à chaque enfant l'attention qu'il mérite, et ce dès son arrivée dans le milieu d'accueil.
- ❖ Assurer la sécurité affective : chaque enfant doit se sentir reconnu et accepté tel qu'il est. C'est essentiel pour son développement émotionnel et son bien-être.

Comment :

- ☺ En créant un environnement stable et prévisible : Maintenir des routines régulières pour les repas, la sieste, et les activités. Expliquer à l'enfant les changements à venir pour réduire son anxiété face à l'inconnu.
- ☺ Être disponible émotionnellement : Être à l'écoute des émotions de l'enfant et valider ses sentiments sans les minimiser. Encourager l'expression des émotions et aider à les nommer.
- ☺ Offrir un attachement sécurisant : Reconnaître l'enfant en tant qu'individu à part entière avec ses propres besoins, son identité propre.

Mettre en place des repères et lorsque c'est nécessaire lui apporter les réponses ajustées à ces besoins.

- ☺ Fournir un cadre et des limites claires : Etablir des règles adaptées à son âge tout en restant bienveillants(es). Expliquer les raisons derrière les règles pour qu'il se sente compris et respecté.
- ☺ Favoriser l'autonomie : Encourager l'enfant à essayer de nouvelles choses tout en le soutenant. Féliciter ses efforts pour renforcer sa confiance en lui. Au sein des P'tits Chenapans, les espaces et le temps sont aménagés de manière à offrir aux enfants la possibilité de gérer leur temps, en mettant à disposition des jeux libres.
- ☺ Protéger des conflits et des situations stressantes.
- ☺ Développer la communication ouverte.

❖ **Bannir toute forme de comportements discriminatoires.**

(Art. 9. Du Code de qualité de l'accueil : Le milieu d'accueil évite toute forme de comportement discriminatoire basé sur le sexe, la race ou l'origine socioculturelle et socio-économique à l'encontre des enfants, des personnes qui les confient et des accueillant(e)s.)

❖ **Accorder une attention particulière afin que les enfants se sentent en confiance :**

- ✓ Par le dialogue, l'Ecoute, les Câlines, la Remotivation
- ✓ Le tour de parole,
- ✓ Le bâton de parole,

Partager les émotions, symbolisés par un bâton, une peluche.

Un enfant prend le bâton, la peluche en main, s'il le désire et raconte, dépose une émotion, qu'elle soit positive ou négative.

Le partage n'est pas systématique, il se fait en fonction des besoins, le plus souvent fin de semaine.

❖ **Aborder les conflits :**

Les accueillant(e)s interviennent auprès des enfants pour les accompagner dans la gestion des conflits. Ils/elles assurent la sécurité de tous, écoutent les enfants, les accompagnent pour identifier leurs besoins et leur offrent un espace pour s'exprimer, tout en respectant l'intégrité de chacun.

(Art. 3. Du Code de qualité de l'accueil : Le milieu d'accueil veille à la qualité de la relation des accueillant(e)s avec l'enfant.)

Les Besoins sociaux

Favoriser la socialisation, apprendre à créer des liens en proposant par exemple des jeux coopératifs. L'enfant apprend à vivre, à jouer avec les autres, à prendre confiance en lui, à vaincre sa timidité et à oser s'exprimer. Ces activités favorisent l'entraide et développent de la solidarité.

Rendre les enfants plus autonomes en leur donnant certaines responsabilités (responsable du matériel, de la propreté, aide à d'autres enfants, ...) : Rangement et respect du local

(Art. 5. Du Code de qualité de l'accueil : Le milieu d'accueil contribue au développement de la socialisation de l'enfant. Tenant compte de son âge, il favorise le développement de la vie en groupe dans une perspective de solidarité et de coopération.)

(Art. 4. Du Code de qualité de l'accueil : Le milieu d'accueil permet à l'enfant de s'exprimer personnellement et spontanément et favorise le développement de la confiance en soi et de l'autonomie.)



Pour expliquer aux enfants les principes du « Bien vivre ensemble », une charte a été élaborée en collaboration avec eux. Elle est affichée dans les locaux et rappelée chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Les Besoins cognitifs

Proposer des activités de découverte aux enfants lors de promenades, d'activités d'éveil et de lecture, de manière ludique (formations reconnues par l'ONE).

L'encadrement

L'encadrement est assuré par du personnel qualifié.



✓ Coordinatrice/ accueillante extrascolaire :
Anne-Françoise Boufflette, guide nature, auxiliaire de l'enfance

✓ Les accueillantes extrascolaires :
Isabelle Schoonbroodt, professeur en Arts Plastiques, artiste.
Charlène Biemar, auxiliaire de l'enfance
Nathalie Serville, éducatrice

✓ Les renforts :
L'équipe de gardes enfants malades « Bab'Atchoum » / asbl RAIDS, vient en renfort pendant les congés scolaires.

Tout au long de l'année, des stagiaires en formation sociale et éducative participent aux animations des "P'tits Chenapans".

(Art. 13. Du Code de qualité de l'accueil : Le milieu d'accueil veille à ce que l'encadrement soit assuré par du personnel qualifié qui ait les compétences nécessaires pour répondre aux besoins des enfants et aux spécificités du type d'accueil organisé.)

Le personnel répond aux normes, afin de respecter le taux d'encadrement fixé par l'O.N.E. Les accueillant(e)s sont régulièrement invités à participer à des formations continues et variées, agréées et reconnues par l'ONE. Elles sont basées essentiellement sur le développement de l'enfant, la gestion de conflits, la sécurité, les notions de secourisme, les activités à développer et la relation avec les personnes qui confient les enfants.

(Art. 14. Du Code de qualité de l'accueil : Le milieu d'accueil encourage les accueillant(e)s, quelle que soit la qualification de base de ceux(celles)-ci, à suivre une formation continue relative au caractère professionnel de la fonction d'encadrement et aux connaissances en matière de développement de l'enfant.)

Des réunions d'équipe sont organisées par RAIDS réunissant les accueillant(e)s afin de partager leurs expériences, de mettre en pratique les acquis des formations le cas échéant et de développer une réflexion commune en rapport à l'organisation de l'accueil, ainsi que des réunions hebdomadaires avec l'équipe « P'tits Chenapans ».

Communication

Les accueillant(e)s veillent à informer les parents sur le déroulement de la journée de leur enfant, à prendre en compte les attentes et demandes des parents en discutant quotidiennement avec eux.

Ceux-ci peuvent à tout moment, émettre des avis et faire des remarques soit directement à la responsable de l'ASBL RAIDS, soit aux accueillant(e)s. Ces dernier(e)s restent à l'écoute en cas de problème ou de questions et peuvent s'entretenir parfois avec les parents concernant le comportement de leurs enfants, leur évolution, leur santé, ...

L'équipe reste à la disposition des parents tout au long de l'année, soit dans le milieu d'accueil soit lors de rendez-vous.

(Art. 16. Du Code de qualité de l'accueil : Le milieu d'accueil informe les personnes qui confient l'enfant de son projet et s'informe des attentes de celles-ci. Il institue un mode d'accueil qui leur permet de confier l'enfant en toute sérénité et d'être pleinement disponibles tant psychologiquement que physiquement pour leurs occupations, que celles-ci soient d'ordre professionnel ou non.)

Contacts:

- Téléphone : 0479 92 11 93
- Mail : ptitschenapans@raidsenfance.be
- Groupe Facebook Privé (il faut demander la procédure à l'équipe)



Conclusion

Ce projet est le fruit d'une réflexion de tout l'équipe. Il place le bien-être et le développement physique, psychologique et social de l'enfant au centre de son organisation. Il est clair qu'il évoluera au fur et à mesure des expériences, des formations continues, ...

L'équipe ne manquera pas de vous en faire part.

Pour terminer, les accueillantes sont à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercient vivement de l'intérêt que vous avez porté à la lecture de notre projet.

L'équipe des « P'tits Chenapans »

